

## Facture N° -17337-2023-3060000003

Souscripteur

PATH RDC

N° CONTRIBUABLE:

Assurance **Assurance Collective** 

Police N° 301 - 17337

Avenant

Avenant de renouvellement

Date d'effet 01/09/2023

Date d'expiration

31/08/2024

Référence

Sans tacite reconduction

Bureau de souscription

**301 AIB** 

Risque(s) Assuré(s): Police Groupe: 301 - 17337

Client: PATH RDC

Prime Nette

25 779.00

Accessoires

257,79

Total à payer

26 036,79 USD

Arrêtée la présente Facture à la somme de :

Vingt-six mille trente-six USD septante-neuf centimes

## Fait à Kinshasa, le 21/09/2023

Payable à notre guichet en espèces Ou par chèque ou Virement Bancaire à nos comptes :

- RAWBANK PRIME / 05100 05101 01029014902-63

Joindre à votre règlement le double de la facture en annexe.

AVIS IMPORTANT : Extrait de l'article 16 du code des assurances :

"La prise d'effet du contrat est subordonnée au paiement de la prime par le souscripteur." Il est interdit aux entreprises d'assurance, sous peine des sanctions, de souscrire ou de renouveller un contrate per la contr d'assurance dont la prime n'est pas payée."

Pour la compagnie

Kinshasa / Gomb CD / KIN / RCCM / 17-B-00484 N°Impot / A17069528